

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 16
- suffrages exprimés : 16
- pour : 16

## DÉLIBÉRATION n° B2023/104

L'an deux mille vingt-trois, le 4 juillet à 18h30, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Philippe SOLAZ a été désigné secrétaire de séance.

**Présents :** Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Laurent LAGES, Francis ESCUDE, Didier FAVARO et Jean-Bernard COLOMES

**Absents excusés :** Valérie DUPLAN, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Maurice LOUDET et Martine LABAT

### **Objet : Outil cartographique SIG / Souscription à l'outil *Mon Territoire* de SOGEFI**

Lors de la commission Développement & Attractivité en date du 17 mars 2023 il a été évoqué l'opportunité de souscrire à un outil cartographique SIG développée par la société SOGEFI et intitulé *Mon Territoire*, à destination des collectivités permettant notamment l'exploitation de l'Open Data et le partage des données déjà existants (diagnostics réalisés par des bureaux d'étude, données du service instructeur droit des sols, données des géomètres...).

A ce jour aucun outil de travail commun et mutualisé n'existe au sein de la CCPL. En vue d'optimiser l'accompagnement des communes, des porteurs de projets économiques en recherche de foncier ou de l'élaboration du PLUi cet équipement fait sens et permettrait à la collectivité de gagner en efficacité mais aussi en croisant les données, de bénéficier d'un outil de stratégie foncière.

La solution SOGEFI permet de centraliser en un seul outil un nombre de données importantes. Le nombre d'utilisateurs est illimité et peut être mis à disposition gratuitement de toutes les communes de la CCPL.

*Mon Territoire* s'articule principalement autour de deux modules : le module cadastre PLU et le module Développement économique.

Le module cadastre PLU permet d'accéder à la totalité des données contenues dans les matrices cadastrales transmises par les services fiscaux (fichiers MAJIC 3). Elles sont intégrées à *Mon Territoire* afin de fournir à la collectivité un maximum d'informations fiables et précises. Celles-ci sont mises à jour tous les trois mois.

Le module *Mon Territoire Développement économique* permet une connaissance parfaite des entreprises du tissu économique et d'orienter les politiques d'aménagement des territoires, qui concourent au développement économique local.

Cet outil numérique permet aux collectivités d'inventorier puis d'analyser leurs zones d'activités économiques en calculant le nombre de bâtiments vacants, la durée de vacance ainsi que le taux de vacance du bâti.

L'investissement pour l'outil *Mon Territoire* s'élève à 8 100€HT soit 9 720€TTC.

Le coût de maintenance s'élève à 2 570 €HT soit 3 084 €TTC/an avec une assistance technique de 10 heures annuelles intégrées.

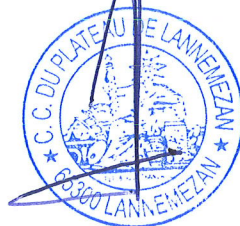
## LE BUREAU

**Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,**

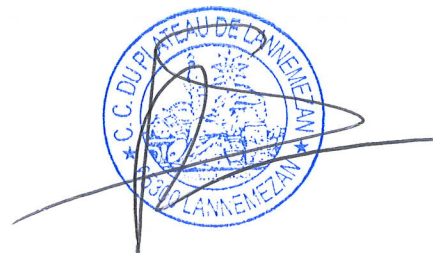
## DECIDE

- **D'autoriser Monsieur le Président à signer le devis de souscription à l'outil mon territoire de SOGEFI, pour un coût de 8 100 € HT et un coût de maintenance annuel de 2 570 € HT.**

Le Président  
Bernard PLANO



Le secrétaire de séance  
Philippe SOLAZ



Affichée le **11 JUIL. 2023**  
Publiée le **11 JUIL. 2023**

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture  
065-200070787-20230704-2023-104B-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2023  
Date de réception préfecture : 11/07/2023